



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 juin 2002

**CHEMIN COMMUNAL DU IIIème MILLENAIRE TRAVAUX
DE FABRICATION ET DE POSE DU MOBILIER DE
SIGNALETIQUE**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juin 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

DELIBERATION D20020160

Espaces Verts

**CHEMIN COMMUNAL DU IIIème MILLENAIRE TRAVAUX
DE FABRICATION ET DE POSE DU MOBILIER DE
SIGNALETIQUE**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal du 3 mars 2000, une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la conception et la création des éléments de signalétique et de communication du Chemin Communal du IIIème Millénaire a été adoptée.

Il convient aujourd'hui de lancer la fabrication et la pose de ces mobiliers de signalétique.

A cette fin, il est nécessaire de lancer la procédure d'appel d'offres de consultation auprès des entreprises spécialisées.

Le dossier de consultation des entreprises concernant les travaux de fabrication, d'impression et de pose du mobilier a été établi.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés de travaux à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)